

Lorient, le 08/04/16

## **Charte de l'agriculture**

**06/04/2016 : Réunion société civile pour avis sur les 4 scénarios présentés le 17/03 au groupe de travail sur la charte**

### **COMPTE-RENDU**

#### **Personnes présentes :**

Gérard Darris – CDPL (Pilote Groupes de travail « Economie Verte » et « SCOT-PLH »)  
Jean Bessias- CDPL (Pilote Groupe de travail « Démocratie et citoyenneté »)  
Jean Verger - CDPL (Président, Pilote Groupes de travail « Innovation sociale et numérique » et « mobilités »)  
Jocelyne Kerjouan - CDPL  
Mathilde Jamier Videcoq – CDPL  
Hervé Le Moing – Loca-terre, CDPL  
Julian Pondaven – Réseau Cohérence, CDPL  
Maudez Guélou – Réseau Cohérence  
Samuel Martin – Interamap  
Emmanuelle Douet – Interamap, CDPL  
Claudia Bardes - Interamap  
Germain Mahéo - GAB56  
Annie Rio – Eau et Rivières en Bretagne, CDPL  
René Kermagoret – Eau et Rivières en Bretagne  
Jeannick Deltour – C2sol, CDPL  
Julien Jambet – C2sol, CDPL  
Agathe Kermagoret - CRISLA  
Corentin chevrollier – CRISLA  
Christine Drean – Biocoop  
Max Schaffer - Optim'ism  
Philippe Guyot - Chambre des métiers et de l'artisanat 56, CDPL

#### **Accueil**

Mathilde Jamier Videcoq, vice-présidente du CDPL, remercie les personnes qui ont pu être présentes et apprécie la complémentarité des personnes et structures autour de la table: des représentants de nombreuses structures, des membres actifs et des pilotes des groupes de travail du CDPL (économie verte, SCOT/PLH, innovation sociale, démocratie et citoyenneté).

#### **Présentation du Conseil de développement du Pays de Lorient**

Les conseils de développement existent en France depuis la loi Voynet (1999), renforcés par la loi NOTRe (2015). Actif depuis plus de 10 ans sur le Pays de Lorient, le CDPL s'est constitué en

association début 2015 et a l'ambition de contribuer, avec l'avis de la société civile, à la réflexion des élus. Constitué de 4 collèges (entreprises, associations, institutions et citoyens), son activité est partagée entre des groupes de travail thématiques et des rendez-vous publics. [www.cdpl.bzh](http://www.cdpl.bzh)

### **Rappels sur la charte de l'agriculture**

Signée en 2001 pour le territoire de Cap L'orient, la charte de l'agriculture a été l'objet d'une évaluation en 2015 menée par Terres en Ville, ce qui a notamment permis de faire remonter les attentes suivantes :

- Profiter de la charte pour élaborer une stratégie agricole et alimentaire pour le territoire
- Voir l'EPCI prendre clairement la compétence sur ces questions, assumer le pilotage de la stratégie et accorder des moyens à ce secteur.

En février 2016, Lorient agglomération a organisé 3 ateliers participatifs : acteurs économiques, société civile et élus, qui ont servi de base à l'élaboration des 4 scénarios.

Le CDPL est membre du groupe de travail de la charte de l'agriculture ; c'est à l'occasion de la réunion de ce groupe le 17/03 que le CDPL a proposé de consulter la société civile sur les scénarios.

Les personnes présentes apprécient la dynamique de concertation mise en œuvre pour l'élaboration de la Charte II, par le biais des ateliers participatifs. Elles notent néanmoins que la concertation et la participation ne sont pas encore intégrées dans les fonctionnements (il n'avait pas été prévu de transmettre les scénarios aux participants des ateliers et le calendrier n'a pas été communiqué) et qu'elles souhaitent que la société civile soit consultée aux différentes étapes d'élaboration de la charte.

### **Ordre du jour convenu en début de séance :**

- produire un avis sur les 4 scénarios
- établir un scénario idéal
- gouvernance

### **Méthode de travail :**

Travail préparatoire réalisé par chacun en amont de la réunion, selon la méthode d'analyse forces/faiblesses/menaces/opportunités proposée par Lorient agglomération.

Mise en commun par scénario (par ordre croissant d'intérêt manifesté avant discussions : scénario 1 : 0 voix ; scénario 2 : 2 voix ; scénario 4 : 3 voix ; scénario 3 : 10 voix) ; durée : 2h30.

## **AVIS DE LA SOCIETE CIVILE SUR LES 4 SCENARIOS PROPOSES POUR UN PROJET AGRICOLE LOCAL/CHARTE DE L'AGRICULTURE**

### Remarques préliminaires :

- Territoire concerné :  
il est indispensable que le territoire concerné soit bien le Pays de Lorient et que Lorient agglomération et la CCBBO s'associent dès maintenant
- Durée de vie de la charte : l'ambition et les objectifs de la charte version 2016 sont liés à sa durée de vie ; est-ce une charte à long terme contenant plusieurs « marches » ou paliers de progressions ou plutôt une succession de chartes à moyen terme ?

### Avis :

Le détail des forces/faiblesses/menaces/opportunités de chaque scénario est listé dans le tableau ci-après.

La majorité des participants se sont prononcés pour le scénario 3, en l'appréciant comme un scénario d'objectifs - les 3 autres étant plutôt des scénarios de moyens avec des cibles d'acteurs différentes : 1. Consommation, 2. Production et transformation, 4. Distribution.

La force principale de ce scénario est son ambition pour le secteur, associée à la dimension d'agglomération durable qu'il porte, et qui implique donc une politique territoriale étendue aux autres secteurs d'activité et à l'ensemble des services de l'agglomération. Cette ambition représente aussi une menace car elle peut rendre difficile son acceptation par un certain nombre d'acteurs ; il y a donc une méthodologie à préciser, des paliers à définir et une sensibilisation forte à mettre en place – associée à des chiffres sur l'économie et l'emploi, sur la santé.

Il manque néanmoins dans ce scénario 3 un élément fédérateur, qui a été particulièrement apprécié dans le travail proposé sur autour de la qualité territoriale dans le scénario 4. Dans le tableau d'analyse des 4 scénarios, les principaux points forts à conserver dans les scénarios 2 et 4 sont surlignés.

Il reste que le scénario choisi devra être mis en œuvre et remplir ses objectifs ; les participants souhaitent pouvoir mieux appréhender les freins et les blocages existant chez les acteurs du secteur.

### Besoins exprimés :

- identifier les blocages et les freins potentiels des différents acteurs, principalement sur le scénario choisi
- préciser la méthodologie (par ex objectifs à 10 ans et moyens mis en œuvre à 5 ans )
- Eco, emploi, productions, santé et coûts induits :
  - besoin de connaître les chiffres
  - évaluer le potentiel
- connaître le calendrier de travail menant jusqu'à la signature de la charte
- approfondir les connaissances de la société civile sur les acteurs, les rôles, les contraintes, les solutions existantes, comme sur des questions techniques
- définir "production de qualité" et "qualité territoriale"

## **GOVERNANCE DE LA CHARTE DE L'AGRICULTURE**

Le pilotage de la charte, actuellement limité à Lorient agglomération + la Chambre d'agriculture, est remis en question car il exclut les autres acteurs économiques et la société civile. Il paraît important d'y associer la CCBBO, les autres structures de représentation du monde agricole et la société civile.

Les personnes présentes demandent à l'unanimité que la société civile soit représentée au sein du comité de pilotage de la charte.

Scenario	1	2	3	4
choix	4	3	1	2
	Scénario de moyens : consommation	Scénario de moyens : production et transformation	Scénario d'objectifs	Scénario de moyens : distribution
Forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• facile</li> <li>• accessible</li> <li>• court-terme</li> <li>• consolide les acteurs</li> <li>• acquisition foncier pour installation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synergie entre acteurs</li> <li>• Réaliste pour mobiliser les acteurs hors secteur (= 1 marche)</li> <li>• Outils filière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le + complet et volontariste (intégré, pédagogie, aménagement du territoire, paysages, tourisme)</li> <li>• Valoriser tous les rôles de l'agriculture</li> <li>• Un modèle soutenable, Transition</li> <li>• Long terme</li> <li>• Volet social</li> <li>• Souveraineté (« alimentation suffisante »)</li> <li>• Eco circulaire</li> <li>• Foncier</li> <li>• Volet pédagogique</li> <li>• Permet aux agriculteurs de s'interroger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité = forte demande</li> <li>• Identité</li> <li>• Réponse à la demande des consommateurs</li> <li>• Permet d' « exporter »</li> <li>• Stratégie collective « lorient, territoire durable »</li> <li>• Fédère les acteurs derrière un cahier des charges</li> <li>• Travailler sur les marges de progrès</li> </ul>
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• qualité non définie</li> <li>• a minima</li> <li>• pas de cap par les pouvoirs publics</li> <li>• pas de vision globale</li> <li>• peu créateur d'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'ambition</li> <li>• Pas de changement de système</li> <li>• Pédagogie consommateur</li> <li>• Partiel, limité à l'alimentaire (manque la dimension aménagement du territoire, l'énergie)</li> <li>• sur les installations et la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de contribution de l'agriculture à la production d'énergie (bois, éolien,... ) et à la construction (bois, matériaux isolants,...) ; matériaux biosourcés ,</li> <li>• Manque d'actions pour favoriser la biodiversité ;</li> <li>• Quid des OGM</li> <li>• Gaspillage</li> <li>• Manque un élément fédérateur pour l'ensemble de la profession, et les filières associées (cf scénario 4)</li> <li>• Qualité de l'eau : manque le lien avec</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les volumes justifient-ils une « marque » ?</li> <li>• Suppose d'être créatifs, de sortir des schémas établis</li> <li>• Biodiversité</li> </ul>

			<p>la conchyliculture et pêche</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déficit de sensibilisation des agriculteurs</li> <li>• Associer les 2 dimensions terre et mer</li> </ul>	
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• destruction de terres agricoles</li> <li>• difficulté à coordonner la FAL</li> <li>• pas de progrès</li> <li>• peu ambitieux</li> <li>• risque d'être balayé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'intégration de l'ensemble des acteurs du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclut l'IAA</li> <li>• Son ambition peut rendre difficile son acceptation par le + grand nombre d'acteurs (cf synergie du 2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur la qualité qui reste au niveau des producteurs</li> <li>• Gouvernance</li> <li>• Déficit de communication sur les modes de production</li> </ul>
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pousser vers le bio</li> <li>• pas d'objectifs précis de qualité</li> <li>• échelle pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les acteurs hors agriculture</li> <li>• Répondre aux besoins en outils, développement</li> <li>• Permet d'organiser et de prendre en compte une dimension économique pour, dans un 2nd temps, améliorer la qualité</li> <li>• échelle pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en avant l'emploi et l'activité éco sur le territoire</li> <li>• Avantage santé publique et limiter les coûts induits</li> <li>• biodiversité</li> <li>• définir le bien commun</li> <li>• mobiliser les aides existantes (bassin) pour financer la transition</li> <li>• échelle pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Export de produits de qualité</li> <li>• Créer des « signes officiels de qualité » qui seront la propriété des producteurs (&gt; valeur ajoutée)</li> <li>• Entrée « produits alimentaires territorialisés »</li> <li>• Innovation</li> <li>• Casser les logiques de filière</li> <li>• Intégrer les IAA</li> <li>• Dépasser les clivages bio/non-bio</li> <li>• Entraîner tous les acteurs</li> <li>• Définir une charte commune de qualité territoriale (démarche de progrès)</li> <li>• échelle pays</li> </ul>